



Dossier de demande pour l'acceptation d'un handicap.

Perte de l'extension d'un ou des deux coudes dans l'exercice du Développé Couché

Vu le nouveau règlement IPF

Si, pour des raisons anatomiques, le concurrent ne peut pas tendre complètement les bras il devra produire un certificat de la Commission Médicale.

Voici ci-dessous le dossier à faire remplir par un médecin et à envoyer à la Fédération Française

Remplir toutes les rubriques en lettre capitales

1. Informations sur l'athlète

Nom:	Prénom:
Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/>	Date de Naissance:
Adresse:	
Ville:	Code Postal:
Tél.:	E-mail:
Signature de l'athlète:	

2. Diagnostic et rapports des spécialistes.

Note: Les preuves confirmant le diagnostic (radiographies, IRM etc..) doivent être attachées et envoyées avec ce dossier.

Des copies des rapports originaux du ou des médecins ayant examinés l'athlète doivent être jointes. Les conclusions doivent être médicales et aussi objectives que possible.

2.1 Diagnostic avec suffisamment d'informations médicales en respectant la note ci-dessus:

